ASSEMBLÉE NATIONALE

14e législature		
Question n° : 62023	**de M. Hervé Mariton (Union pour un Mouvement Populaire - Drôme)**	**Question écrite**
Ministère interrogé > Affaires étrangères	**Ministère attributaire >** Affaires étrangères	
Rubrique > politique extérieure	**Tête d'analyse >** Moyen-Orient	**Analyse >** chrétiens. liberté de culte. attitude de la France
Question publiée au JO le : **29/07/2014**		

Texte de la question

M. Hervé Mariton interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la réaction de la France face à l'épuration religieuse subie par les chrétiens d'Irak, et en particulier ceux de Mossoul. En effet, pour échapper aux exactions et à la mort, perpétrée par les djihadistes de l'EEIL, des dizaines de milliers de chrétiens fuient le pays. Il n'est plus possible de vivre sans être musulman dans cette zone. Il lui demande quelles actions la France envisage de mettre en place pour défendre le droit de cette minorité de vivre dans son pays. Alors que M. Ban Ki-Moon parle de « crime contre l'humanité », la France, pays des droits de l'Homme, se doit de réagir.